

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue suisse de photographie   |
| <b>Herausgeber:</b> | Société des photographes suisses   |
| <b>Band:</b>        | 10 (1898)  |
| <b>Heft:</b>        | 7  |
| <b>Artikel:</b>     | Projet de réunir les diverses sociétés photographiques suisses en une société helvétique ou fédérale de photographie |
| <b>Autor:</b>       | A.M.   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-523965">https://doi.org/10.5169/seals-523965</a>                              |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## PROJET

de réunir les diverses Sociétés photographiques suisses en une Société helvétique ou fédérale de photographie.

---

**I**'IDÉE a été émise par la Société photographique de Lausanne de réunir dans une seule société fédérale toutes les sociétés suisses de photographie, chacune de celles-ci devenant une section de la Société fédérale. C'est l'application d'une forme qui existe depuis longtemps dans d'autres domaines : la gymnastique et le chant, par exemple.

Cette idée, soulevée par le président, M. Tauxe, a été très appuyée et paraît, de prime abord, présenter beaucoup d'avantages.

Actuellement, nos sociétés locales, d'un effectif plutôt faible, possèdent, prises séparément, en petit nombre, les éléments capables d'intéresser le reste de la société par leurs communications ou productions d'œuvres originales, etc. Les ressources limitées dont elles disposent ne leur permettent pas facilement d'organiser des expositions ou concours et l'on sait que ces moyens sont des plus propres à stimuler le zèle des membres, en même temps qu'ils sont une excellente source d'enseignement soit au point de vue technique, soit à celui de l'art en photographie.

En un mot toute manifestation nécessitant des frais quelque peu importants et de la variété dans les produc-

tions est à peu près interdite à une petite société, sous peine de mesquinerie et de monotonie.

C'est ce dont Lausanne a fait l'expérience à plusieurs reprises. Décidée à donner une nouvelle impulsion à son activité, la pensée est venue en étudiant divers moyens, qu'un faisceau bien uni de nos diverses sociétés serait profitable à toutes et donnerait ce qu'on ne peut obtenir d'elles isolément.

Avec une telle organisation, nous aurions l'espoir que les relations entre les membres des sections seraient plus fréquentes ; la communication de procédés, tours de main et résultats obtenus, etc., par les membres les plus experts de l'association donnerait plus d'attrait à nos assemblées ; nos sociétaires en voyage trouveraient sur leurs routes des laboratoires mieux installés que ceux des hôtels et pourraient développer leurs plaques commodément, ainsi que l'exige cette opération si importante.

Un des buts les plus importants à réaliser qui, comme nous l'avons déjà dit, est éminemment propre à développer le sentiment artistique et à répandre dans le public le goût de notre art, est l'exposition de nos œuvres. Mais une exposition ne peut vraiment devenir intéressante que si, à une installation bien comprise dans des locaux appropriés, elle joint une grande variété de genres et de procédés dans les œuvres présentées à l'examen du public. Celui-ci sera attiré en grand nombre lorsque nos expositions seront à même d'affronter la critique. L'éducation artistique de tous ne pourra qu'y gagner ; mais, nous le répétons encore, une petite société ne peut, seule, réunir tous les éléments nécessaires, et c'est là que la coopération déployera ses heureux effets, dont le côté économique doit aussi être pris en sérieuse considération.

Des membres de diverses sociétés de la Suisse romande, consultés sur le sujet qui nous occupe, se sont prononcés

catégoriquement en faveur de la fusion proposée, estimant qu'elle ne peut que donner de bons résultats. Il serait intéressant d'avoir l'opinion d'un plus grand nombre de sociétaires et d'amateurs ; c'est sur ce point et c'est là, Monsieur le Directeur, le but de la présente communication. Nous vous l'adressons comptant que vous voudrez bien ouvrir vos colonnes à la discussion et avec l'espérance que de celle-ci résultera un progrès réel pour notre art.

(*Communiqué.*)

\* \* \*

Tout ce qui peut développer la vie de nos diverses sociétés a notre entière approbation et nous ne pouvons qu'approuver le projet dû à l'initiative de la Société photographique de Lausanne. Nous pensons que ce projet est réalisable et mieux encore en Suisse que dans d'autres pays, car la faible distance qui sépare nos différentes villes permet des réunions plus fréquentées qu'ailleurs, où, pour se rencontrer il faut faire de véritables voyages.

Nous ouvrons donc bien volontiers les colonnes de la *Revue* à ceux de nos lecteurs qui désireraient opiner sur cet intéressant sujet, et en premier lieu, voici l'avis du président de la Société genevoise de photographie.

Genève, le 16 août 1898.

Monsieur le Directeur de la *Revue suisse de Photographie*, Genève.

Mon cher Collègue,

L'idée émanant de la Société photographique de Lausanne mérite en effet considération et encouragement ; non pas tant au point de vue du mouvement progressif qu'elle pourrait imprimer à la cause de l'art photographique, qu'au point de vue des facilités qui en résulteraient d'une façon générale pour chacun des sociétaires.

Membre en effet d'une société fédérale à l'instar du Club Alpin, de la Société Murithienne du Valais, du Touring Club, un amateur peut obtenir divers avantages qui sont refusés aux membres d'une société locale, entre autres : réduction de prix sur les lignes de chemins de fer, dans les hôtels, création de darkrooms dans certaines localités, et bien d'autres petits profits qui ne sont point à dédaigner. C'est là, à mon avis, un des premiers bénéfices à retirer de cette mesure qui contribuerait ainsi indirectement à la prospérité de nos sociétés photographiques.

Quant à voir le zèle des amateurs se réveiller à la simple perspective d'être membre d'une société fédérale, je crois que ce serait là purement une illusion d'optique... photographique. On ne guérit pas l'inertie générale en la rendant plus compacte. Mais, d'autre part, ce n'est pas des inertes qu'il faut s'inquiéter. Je crois bien au contraire qu'en groupant les éléments travailleurs et convaincus des charmes de la photographie, on se préparera pour un avenir rapproché bien des heures d'agréable travail et ample moisson de non moins intéressantes relations.

Je le répète — et Monsieur le Rédacteur de la *Revue* peut en témoigner — mon idée de travailler dans ce sens était bien arrêtée depuis longtemps ; la preuve en est que nous avons déjà tâté le terrain en étudiant la question de savoir s'il serait possible d'entrer en relations plus étroites avec nos sociétés sœurs en invitant les membres les plus zélés des dites sociétés à venir nous faire part cet hiver, dans notre local, de leurs talents artistiques et de leur expérience technique.

Ce n'est pas tant au point de vue des expositions qu'il faut travailler en groupe. Une exposition, en effet, n'a pas grande portée actuellement. On en a usé et abusé. Ce qu'il vaudrait mieux réaliser, c'est un programme qui, tout en reposant sur l'art photographique, viserait avant

tout au pratique. C'est ainsi qu'on pourrait, comme Société fédérale, arrêter un programme d'excursions et de réunions générales, où les épreuves faites parleraient en même temps d'art, de sciences, d'archéologie, etc.....

Nous formerions ainsi d'une part notre œil aux lignes du tableau et aux règles de la composition, et d'autre part nous enrichirions nos albums de documents historiques, qui un jour ou l'autre peuvent être de grande valeur. Le tout, c'est de mettre au jour de tels programmes. Or, d'emblée, on peut le dire, la chose est bien difficile. Mais à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Cela ne coûte rien d'essayer, et pour ma part, je saluerai avec plaisir l'apparition d'un système autre que celui que nous pratiquons dans nos courses, système imité de Panurge, qui consiste à défiler en vrais criquets d'Algérie sur les grandes routes, en longues théories d'appareils et de sacs variés à la recherche d'un dîner le plus plantureux possible suivi d'un retour rapide à l'heure où précisément le travail serait le plus artistique et le plus rémunérateur.

D<sup>r</sup> A. M.

